

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03410

Numéro SIREN : 795 375 856

Nom ou dénomination : 3ML

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2018 sous le numéro de dépôt 4009

Comptes Annuels

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le **20 MARS 2018**

sous le N°

4009

SAS 3ML

37 Ter Route d'ANDRON

33650 ST SELVE

Bilan du 01/10/2016 au 30/09/2017

Durée 12 mois

No SIRET 79537585600015

Code NAF 6420Z

*Certifié conforme à
l'original*

Document établi par :

MC BARBEAU

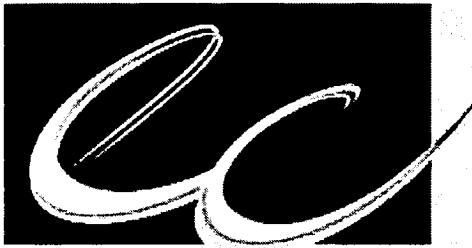
11 RUE LAFON FELINE

33110 LE BOUSCAT

Tel. 05.57.22.18.98

Fax.

Siret 39415284700015



SAS 3ML
37 Ter Route d'ANDRON
33650 ST SELVE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- 1 Attestation
- 2 Bilan Actif
- 3 Bilan Passif
- 4 Compte de Résultat 1/2
- 5 Compte de Résultat 2/2
- 6 ANNEXE
- 7 Annexe libre
- 8 Règles et méthodes comptables
- 9 Capital social
- 10 Engagements financiers donnés et reçus
- 11 Filiales et participations 1
- 12 Charges à payer
- 13 Annexe détail comptes
- 14 Détail de l'Actif
- 15 Détail du Passif
- 16 Détail du compte de résultat
- 17 Annexe Elements de gestion
- 18 Soldes intermédiaires
- 19 Détermination de la Capacité d'Autofinancement
- 20 Annexe Etats fiscaux complémentaires

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS 3ML relatifs à l'exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 191 815 euros

Chiffre d'affaires : 0 euros

Résultat net comptable : 40 998 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LE BOUSCAT

Le 19/12/2017

Signature

Marie-Christine BARBEAU

EXPERT COMPTABLE

11, rue Lafon Félise

33110 LE BOUSCAT

Tel 05 57 22 18 93 - Fax 05 57 22 19 10

Siret 594 152 047 00015

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

30/09/2017			30/09/2016
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
</			

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 028

1 028

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	33 757	23 820
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	40 998	9 937
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	75 855	34 857
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	94 221	113 259
	Emprunts et dettes financières divers	14 509	14 509
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 116	2 200
	Dettes fiscales et sociales	114	114
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	115 961	130 083
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	191 815	164 939
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		40 997,98	9 936,53
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		115 961	130 083
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		35	30

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			6 504	
Total des produits d'exploitation (1)				6 504	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 498	6 137
	Impôts, taxes et versements assimilés			152	2 094
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			11 650	8 232
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(5 146)	(8 232)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 146)	(8 232)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	48 400	19 600
	Total des produits financiers	48 400	19 600
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 256	1 432
	Total des charges financières	2 256	1 432
RESULTAT FINANCIER		46 144	18 168
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		40 998	9 937
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		54 904	19 600
TOTAL DES CHARGES		13 906	9 663
RESULTAT DE L'EXERCICE		40 998	9 937

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément supplémentaire

Etat exprimé en euros

ANNEXE

Annexe libre

Etat exprimé en euros

REGIME DES SOCIETES MERES/FILIALES

Subvention de la Région Nouvelle Aquitaine de 6 504 euros

Produits de participations de l'exercice :48 400 euros

Quote part des frais et charges 5% :2 420 euros

Produits nets à déduire fiscalement : 45 980 euros.

Option pour le régime des société mère filiale : art 216 et 145 du CGL

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable.

Les comptes annuels sont présentés dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et notamment aux règles sur les actifs, amortissements et dépréciations issues des règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12 décembre 2005 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Des simplifications ont été prévues dans certaines PME, il est possible de déterminer le plan d'amortissement des biens non décomposés selon leur durée d'usage, sans rechercher leur durée réelle d'utilisation. Les règles, permettant de ne pas décomposer les biens et de pratiquer l'amortissement comptable et fiscal selon des durées d'usage des biens, visent uniquement les entreprises qui ne dépassent pas, à la clôture de l'exercice, 2 des 3 critères suivants :

- 3 650 000 euros pour le total du bilan,
- 7 300 000 euros pour le chiffre d'affaires,
- 50 salariés.

Par souci de simplification, des seuils fiscaux de non-décomposition ont été prévus. Tant que ces seuils ne sont pas dépassés, le bien n'a pas à être identifié par composants, il reste « global ».

Au regard de cette nouvelle réglementation, la société a choisi d'appliquer les méthodes de simplification qui n'ont pas eu d'impact sur le compte de résultat, ni sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice.

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	100,00	10,0000	1 000,00

--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
NANTISSEMENT DES PARTS SOCIALES DE LA SOCIETE SEA	68 500	
	68 500	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
GARANTIE SOCAMA SUR EMPRUNT		68 500
		68 500
Total des engagements financiers (1)	68 500	68 500
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SARL SEA

452 514

44,00

120 896

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des Charges à payer		5 249
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>CAP AGIOS A PROVISIONNER</i>	<i>35</i>	35
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>Fact.non parv. -Frss</i>	<i>5 100</i>	5 100
Dettes fiscales et sociales <i>C.A.P CET</i>	<i>114</i>	114

SASU 3ML
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 1 000 euros
Siège social : 37 Ter route d'Andron
33650 SAINT SELVE (GIRONDE)
RCS Bordeaux B 795 375 856

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2017

Cher associé,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, mon rapport sur les opérations de l'exercice clos au 30 septembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Je reprends ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1) SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée, en euros, dans le tableau qui suit :

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			6 504	
Total des produits d'exploitation (1)				6 504	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 498	6 137
	Impôts, taxes et versements assimilés			152	2 094
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation (2)				11 650	8 232
RESULTAT D'EXPLOITATION				(5 146)	(8 232)

ML

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 146)	(8 232)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	48 400	19 600
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		48 400	19 600
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 256	1 432
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 256	1 432
RESULTAT FINANCIER		46 144	18 168
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		40 998	9 937
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		54 904	19 600
TOTAL DES CHARGES		13 906	9 663
RESULTAT DE L'EXERCICE		40 998	9 937

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ML

La société n'a pas d'activité économique ; il s'agit d'une holding non animatrice.

La société a perçu des dividendes de la SARL SEA dont elle détient 44 % du capital, soit 48 400 euros. Ces revenus de participations sont les seuls produits de la société : il s'agit de produits financiers.

La société bénéficie du régime des sociétés mères et filiales (article 216 et 145 du CGI).

La société va percevoir une subvention de 6 504 euros de la Région Nouvelle Aquitaine.

Les charges externes sont de 11 498 euros au 30/09/2016.

Les impôts et taxes s'élèvent à 152 euros.

Le Président ne perçoit pas de rémunération. Il n'y a pas eu de charges de personnel.

Les charges financières s'élèvent à 2 256 euros.

Le résultat d'exploitation est une perte de – 5 146 euros.

Compte-tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un bénéfice comptable de 40 998 euros.

Les capitaux propres sont positifs et s'élèvent à 75 855 euros.

La société détient 550 parts sociales, soit 44% de la société SEA pour un total de 146 513 euros. Elle a acquis 200 parts sociales en septembre 2016 et souscrit à cet effet un emprunt de 68 500 euros.

Les capitaux propres de la société SEA sont de 452 514 euros au 30 septembre 2017, avec un bénéfice après impôt sur les sociétés de 120 896 euros.

Je ne vois pas d'autres éléments à communiquer au titre de l'exercice écoulé.

2) EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société ne prévoit pas de chiffre d'affaires pour l'exercice 2017/2018. Elle prévoit une perception de dividendes de la part de la SARL SEA.

3) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

4) ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

5) PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice comptable de 40 997,98 euros.

Je vous propose d'affecter ce bénéfice comptable de la manière suivante :

- Autres réserves : 40 997,98 euros portant le solde de ce compte à la somme de 74 754,67 euros après affectation.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts rappelle je vous rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

6) DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, je précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

7) REMUNERATION DE LA GERANCE

Je vous propose également de bien vouloir approuver l'absence de rémunération de la présidence.

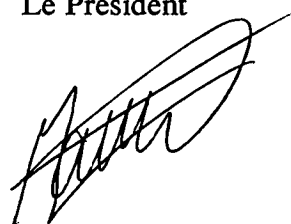
Pour l'exercice 2017/2018, le Président ne percevra pas de rémunération.

Je vous présente, par ailleurs, mon rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce.

CONCLUSION

J'espère que les résolutions qui vous seront proposées recevront agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidence, pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Le Président



SASU 3ML
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 1 000 euros
Siège social : 37 Ter route d'Andron
33650 SAINT SELVE (GIRONDE)
RCS Bordeaux B 795 375 856

RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENCE SUR LES OPERATIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence mentionnant la convention de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Le siège social de la société SASU 3ML, sis 37 Ter route d'Andron – 33650 Saint Selve, est établi au domicile du président associé unique, et ce à titre gratuit.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by several loops and a long horizontal stroke.

SASU 3ML
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 1 000 euros
Siège social : 37 Ter route d'Andron
33650 SAINT SELVE (GIRONDE)
RCS Bordeaux B 795 375 856

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 8 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix huit,
et le huit février,
à dix-neuf heures,

Monsieur LAURENT Mathieu demeurant 37 Ter route d'Andron – 33650 Saint Selve, associé unique de la SASU 3ML,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur LAURENT Mathieu, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017, approuve ces comptes tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 40 997,98 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 40 997,98 euros :

- Autres réserves : 40 997,98 euros portant le solde de ce compte à la somme de 74 754,67 euros après affectation.

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, je précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte d'une convention qui s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

Le siège social de la société SASU 3ML, sis 37 Ter route d'Andron – 33650 Saint Selve, est établi au domicile du président associé unique, et ce à titre gratuit depuis la création de la société.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve l'absence de rémunération du Président au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2017.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve l'absence de rémunération prévisionnelle du Président pour l'exercice 2017/2018.

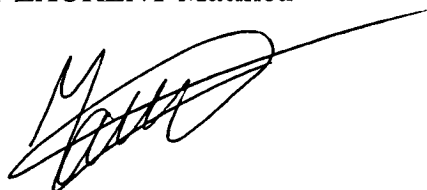
SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Mr LAURENT Mathieu



SASU 3ML
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 1 000 euros
Siège social : 37 Ter route d'Andron
33650 SAINT SELVE (GIRONDE)
RCS Bordeaux B 795 375 856

EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2017

TEXTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 8 FEVRIER 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 40 997,98 euros :

- Autres réserves : 40 997,98 euros portant le solde de ce compte à la somme de 74 754,67 euros après affectation.

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, je précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
LAURENT Mathieu

